

N° DEL/2023-113



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 13 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 06 novembre 2023

PRESENTS (32)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (7) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PEYRAT Denise a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : **Organisation d'une journée à destination des chercheurs d'emploi et des nouveaux arrivants.**

LE CONTEXTE :

La démarche de GPECT et la démarche d'élaboration de la stratégie économique de la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières ont mis en évidence les enjeux majeurs de ce territoire pour les années à venir.

Ainsi, notre projet s'inscrit dans la démarche GPECT et d'élaboration de la stratégie économique du territoire, notamment sur les enjeux définis qui sont :

- Construire l'attractivité emploi/entreprise/territoire ;
- Savoir accueillir dans le territoire.

LES OBJECTIFS :

Créer une synergie entre les entreprises, les partenaires publics, les demandeurs d'emplois, les nouveaux arrivants sur le territoire et les nouveaux embauchés.

Donner de la visibilité aux entreprises présentes, à leurs besoins et aux services proposés à la population sur le territoire.

En d'autres termes valoriser :

- Le territoire sous un angle économique ;
- Les différents acteurs économiques ;
- Les compétences et les métiers ;
- Les services disponibles ;
- Le cadre de vie.

LES PARTENAIRES :

Le département, la mission locale d'Ussel, pôle emploi Ussel, Haute Corrèze Communauté, le collectif des entreprises dynamiques, le club des entreprises économiques de Haute Corrèze, l'office du tourisme, l'Etat.

LES BENEFICIAIRES :

Les demandeurs d'emplois, nouveaux arrivants sur le territoire en recherche d'emploi, les nouveaux embauchés dans les entreprises, les entreprises et acteurs publics du territoire.

Ce projet se veut récurrent et aura lieu deux fois par an (Avril et octobre).

L'objectif est de créer une synergie entre les entreprises, les partenaires publics, les demandeurs d'emplois, les nouveaux arrivants et les nouveaux embauchés. C'est donner de la visibilité aux entreprises, à leurs besoins et montrer les services proposés, le cadre de vie qu'offre le territoire.

Ce projet a pour objectif de :

- valoriser le territoire sous un angle économique,
- valoriser les différents acteurs économiques,
- valoriser les compétences et les métiers,
- valoriser les services disponibles,
- valoriser le cadre de vie.

Cet événement se déroulera sur le territoire de Haute Corrèze Communauté ainsi que sur celui de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières.

Le budget global est de 15 200 €.

L'aide sollicitée par Haute Corrèze Communauté auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Nouvelle Aquitaine, est de 12 160 €, dans le cadre de la fiche projet BOP 103.

L'autofinancement de 3 040 € sera réparti entre les 2 communautés de communes conformément aux dispositions de la convention de partenariat qui sera signée, à hauteur de 80% pour Haute Corrèze Communauté et de 20% pour la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières.

Le Conseil Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet présenté,
- **AUTORISE** M. le Président à signer la convention de partenariat avec Haute Corrèze Communauté.

POUR : 39

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 14 novembre 2023
Le Président,**



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26
Charles FERRE